

CHARTRE « Le Chien Mon Ami »

pour la **VALORISATION DES PROFESSIONNELS DU CHIEN**

(à destination de toutes les professions travaillant avec le chien, sans exceptions)

Que je sois vétérinaire, auxiliaire vétérinaire (ASV), éleveur, éducateur canin, comportementaliste, éthologue, enseignant-chercheur, promeneur, gestionnaire d'une pension pour chiens, soigneur animalier, formateur d'éducateurs canins, professionnel du tourisme ou d'une activité de loisir utilisant des chiens, entraîneur de chiens pour des besoins spécifiques, je m'engage à respecter tous les points suivants, en lien direct ou indirect avec l'activité professionnelle que j'exerce pour le bien-être des chiens :

Si j'éleve des chiots,

- Je sélectionne des géniteurs indemnes de maladies génétiques connues et détectables, et des géniteurs présentant des qualités comportementales propres à satisfaire les besoins des acquéreurs de leur descendance.
- Je m'attache à bien préparer les chiots à leur future vie en famille.
- Je me forme en éthologie durant toute ma vie d'éleveur afin de bien comprendre mes chiots et améliorer sans cesse mes méthodes d'élevage.
- Je leur apporte abreuvement et nourriture de qualité en quantité suffisante distribuée de façon à éviter toute compétition entre les chiots.
- Je leur apporte un domaine de vie bien chauffé l'hiver, bien ventilé l'été, et des espaces de couchage confortables et suffisamment larges, en leur laissant le choix parmi plusieurs emplacements.
- Je leur apporte un développement affectif et cognitif intense, enrichi par un environnement varié et des interactions exclusivement amicales
- Je les laisse explorer un environnement suffisamment spacieux et riche et je développe ainsi leur mental de façon positive et constructive.
- Je les caresse et les expose positivement tous les jours à des contacts humains variés et bienveillants afin d'optimiser leur familiarisation à l'humain et réduire ainsi leur potentiel agressif.
- Je les cède/vends à des acquéreurs auxquels j'explique l'importance de la place du chien dans la famille, les besoins physiologiques et éthologiques du chien, les droits du chien et devoirs de l'humain envers lui.
- Je les cède/vends en direct, sur le lieu de l'élevage, sans passer par un revendeur (magasin, ...) et je garde le contact avec mes acquéreurs.
- Je propose systématiquement aux acquéreurs de venir échanger avec moi s'ils ne veulent plus du chien ou qu'ils ne peuvent plus le garder, en particulier pour des raisons comportementales, afin d'éviter au chien de se retrouver en refuge ou abandonné sur la voie publique. Je m'engage à identifier avec eux les meilleures pistes d'amélioration possibles, de la consultation de spécialistes à l'accueil du chien dans une autre famille et en dernier recours, je leur propose de reprendre le chien que je leur ai vendu.
- Je m'interdis toute annonce de vente sur des sites non dédiés exclusivement au chien.
- Je m'interdis de transporter mes chiots et de les faire participer à un salon, ou une exposition en vue de les montrer ou les vendre.

- Je consacre au moins 1 UTH (1 temps plein de travail humain) pour 10 reproducteurs afin de prendre le temps d'observer mes chiens et de respecter leurs besoins comportementaux, en particulier d'interactions avec l'humain.

Si j'éduque, j'entraîne, j'utilise, je soigne ou garde et promène des chiens,

- Je propose à mes clients exclusivement des méthodes amicales et positives basées sur la coopération du chien dans tous les exercices pratiqués.
- Je bannis formellement l'utilisation des colliers étrangleurs, torcatus, à pointes et électriques.
- Je bannis formellement l'utilisation de méthodes basées sur la punition qu'elle soit physique ou verbale, et le recours à des sanctions par saccade, pendaison, ou tout autre processus douloureux et émotionnellement traumatisant.
- Je me mets totalement en conformité avec l'article 7 de la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie de 1987 : (*lien web externe <https://rm.coe.int/168007a684>*).
Extrait : « Aucun animal de compagnie ne doit être dressé d'une façon qui porte préjudice à la santé et à son bien-être, notamment en le forçant à dépasser ses capacités ou sa force naturelle ou en utilisant des moyens artificiels qui provoquent des blessures ou d'inutiles douleurs, souffrances ou angoisses. »
- J'utilise exclusivement le renforcement positif (récompense ou R+) ou la punition négative (retrait de la récompense ou ignorance ou P-) en vérifiant l'état émotionnel du chien.
- Avant de réagir au comportement d'un chien, je m'attache à réfléchir à ses causes favorisantes et déclenchantes et j'analyse les motivations du chien à avoir agi ainsi.
- Je garde les chiens en respectant leurs besoins physiques et mentaux : je les promène avec un harnais et une longe (ou laisse longue non-enrouleur) ou librement mais toujours avec sécurité et bienveillance.
- Je ne laisse pas un chien trop longtemps dans une cage de transport sans le sortir pour effectuer ses besoins d'élimination, de détente physique, et d'interactions avec l'environnement.
- Je ne laisse pas un chien hurler ou aboyer de stress dans une cage de transport ou un espace exigu auquel le chien n'est pas habitué. Je veille à son hydratation et son bien-être.
- Si je mets plusieurs chiens ensemble en contact libre, je vérifie qu'ils sont tous amicaux les uns avec les autres et je ne laisse pas un chien en stress du fait du comportement d'un autre congénère.
- Je respecte autant les humains possesseurs d'un chien que le chien lui-même. Je m'attache à comprendre les problèmes comportementaux du chien sans culpabiliser les maîtres et en étant à l'écoute de ce qu'ils me disent. Je les questionne en respectant leur mode de vie, leurs attentes, leurs incompréhensions et leurs résistances au changement.
- Je sais garder le secret professionnel et je respecte l'intimité de mes clients en ne diffusant aucune information les concernant personnellement ou concernant le comportement de leur chien.
- Je cherche en permanence à progresser en suivant des formations, ateliers, séminaires et autres congrès scientifiques et pratiques afin de toujours mieux m'occuper des

problèmes de comportement des chiens qui me sont présentés et d'améliorer leur qualité de vie.

- Je cherche toujours à échanger avec mes collègues en me remettant en question et en dialoguant à propos de mes doutes et interrogations. Je me tourne prioritairement vers des professionnels certifiés « Le Chien Mon Ami » pour engager toute forme de dialogue d'ordre professionnel ou rechercher de l'aide et de l'information.
- Je m'engage à ne dire aucun mal publiquement de mes collègues qui exerce la même profession ou une profession en lien avec les chiens.